



SOCIETE TOGOLAISE DES EAUX S.A.

Siège Social : 53, Avenue de la Libération B.P. 1301 - Tél. (+228) 22 21 34 81 - (+228) 22 21 59 63 - Fax: (+228) 22 21 46 13 - Lomé - TOGO

Note de service

N° 60 /TdE/DG/CDG/CCM/CDCP-2019

Portant remise sur créances antérieures à 2014

Le Directeur Général

Vu la loi N° 90-26 du 4 décembre 1990 portant réforme du cadre institutionnel et juridique des entreprises publiques ;
Vu le décret N° 91-197 du 16 août 1991 pris pour l'application de la loi N° 90-26 du 4 décembre 1990 portant réforme du cadre institutionnel et juridique des entreprises publiques ; notamment en son article 26 ;
Vu le décret N°2003-207/PR du 26 mai 2003 portant changement de raison sociale ;
Vu les Statuts de la TdE SA, adoptés par le Conseil de Surveillance en date du 21 novembre 2012 ;
Vu la décision N°01/CS-TdE du 24 décembre 2012 portant nomination des membres du Conseil d'Administration ;
Vu la décision N° 02/TdE/CA-2018 du 25 avril 2018 portant nomination du Directeur Général ;
Vu les nécessités de service ;

Notifie

Afin de favoriser la remise en eau des branchements inactifs dans les Agences de la TdE, il est accordé **une remise de 50% sur les créances antérieures à 2015 des abonnés dont les compteurs ont été déposés.**

Le Directeur Commercial, les Directeurs Production Exploitation, le Directeur Administratif Financier et Comptable, la Directrice Audit Interne et Contrôle, le Chef Département Achat, les Chefs Département Exploitation et les Chefs d'Agences sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente note de service.

Ampliations :

DG
Conseillers
Toutes Directions Centrales
Tous Départements
Tous Services
Toutes Agences/Centre de Production
Toutes Sections/Quarts
Affichage/Large diffusion



Lomé, le 25 NOV 2019.

Gbati YAWANKE WAKE